

*Le kinésithérapeute  
soigne ses patients,  
mais qui soigne le kinésithérapeute ?*

## Enquête sur la santé des kinésithérapeutes libéraux

Les kinésithérapeutes libéraux n'ont pas été jusqu'ici suivis par les médecins du travail.

La profession est particulièrement physique, mettant en jeu les articulations des membres supérieurs dans le soin et obligeant à une station debout prolongée.

Le temps de travail est important.

Cette enquête révèle les pathologies ostéo articulaires dont ils souffrent en rapport avec leur exercice professionnel.



Edouard Berthelot  
Ostéopathe – Kinésithérapeute  
Présentation mémoire de DIU - Novembre 2022

**DIU SOIGNER LES SOIGNANTS**



## Etape 1 : réalisation du questionnaire

Base de départ : le questionnaire Constances.

Aide : un médecin du travail, deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes.

Finalisation : 80 questions.

Temps moyen de remplissage du questionnaire : 20 minutes (de 15 à 35 mn).

## Etape 2 : Diffusion du questionnaire du 9/06/2022 au 8/09/2022

CNOMK : Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

URPSMKLB : Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne

Ecole des Postures – Formations post-universitaires en Kinésithérapie et Ostéopathie

Convivia kiné - Groupe privé Facebook - 14 100 membres

Le réseau des kinés - Groupe privé Facebook - 37 500 membres

## Etape 3 : Extraction des réponses

80 questions.

1 348 réponses obtenues.

Soit 123 840 items à analyser !



## Etape 4 : Analyse des résultats

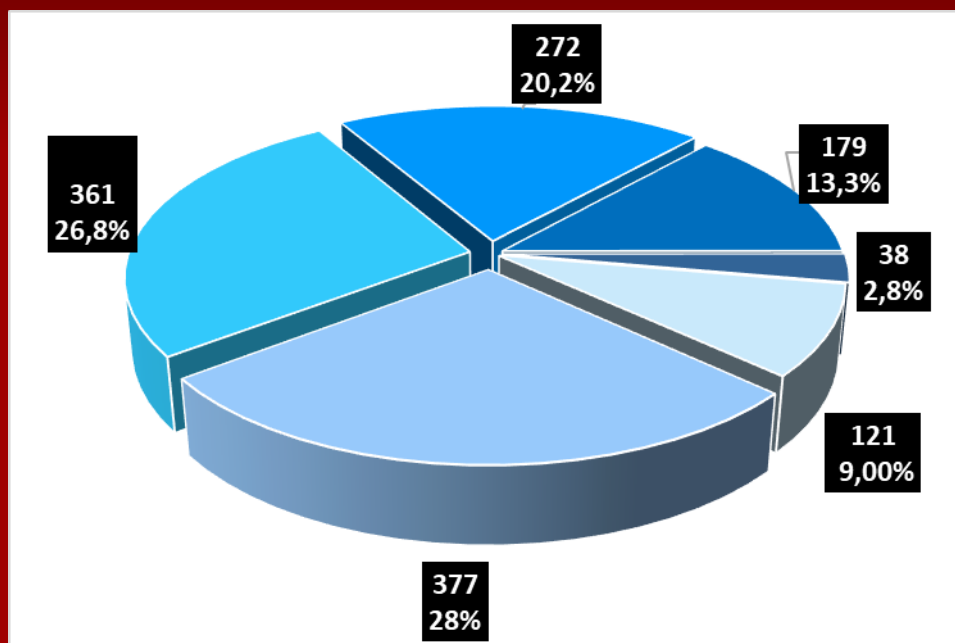
**1 348 Réponses pour 90 315 praticiens inscrits au tableau de l'Ordre**

Femmes	54 %	Hommes	46 %	pour la tranche 25 à 34 ans
Femmes	43.2 %	Hommes	56.8 %	pour la tranche 50 à 60 ans



## Réponses au questionnaire :

Femmes 65,1% - Hommes 34,9 %



Entre 20 et 30 ans		121
<b>Entre 30 et 40 ans</b>	<b>28,00%</b>	<b>377</b>
<b>Entre 40 et 50 ans</b>	<b>26,80%</b>	<b>361</b>
<b>Entre 50 et 60 ans</b>	<b>20,20%</b>	<b>272</b>
Entre 60 et 70 ans	13,30%	179
Entre 70 et 80 ans	2,80%	38



## 16 % des kinésithérapeutes ont acquis une compétence en Ostéopathie

15 % pour la tranche 30 à 40 ans

20 % pour la tranche 50 à 60 ans



### Le kinésithérapeute exerce :

Seul en cabinet indépendant : 30.9 %

Avec un ou plusieurs associé(s) : 56.7 %

En cabinet pluridisciplinaire : 14.1 %

En maison médicale : 7.5 %

En Centre Hospitalier privé : 1.9 %

En Centre Hospitalier public : 1.6 %

En Ehpad : 11.9 %

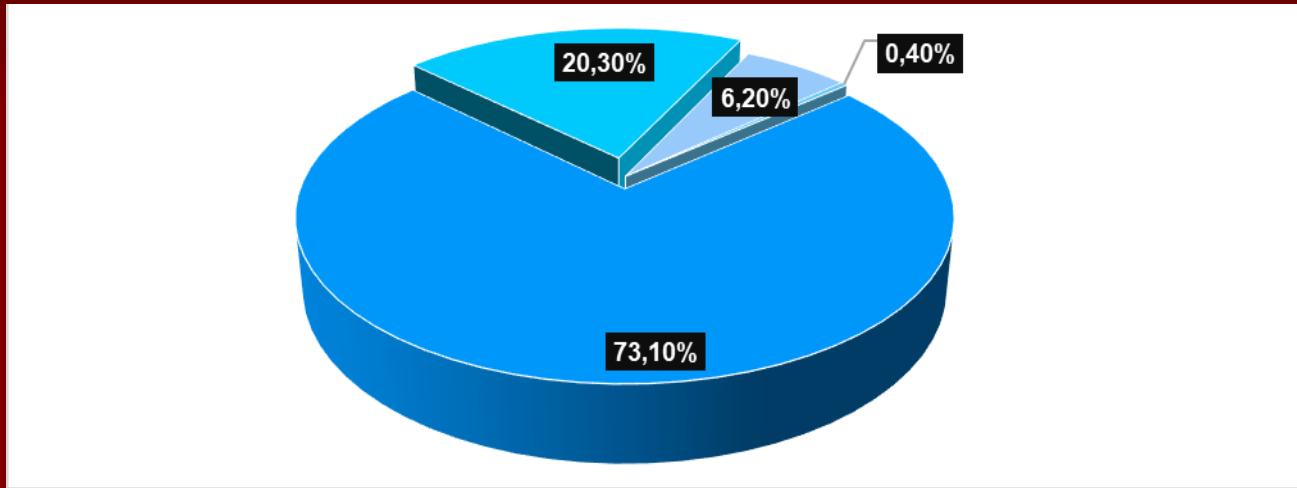
Autres : 4.5 %

### Il intervient :

<b>Uniquement au cabinet</b>	<b>24,10%</b>
<b>Au cabinet et à domicile</b>	<b>71,10%</b>
<b>Uniquement à domicile</b>	<b>4,80%</b>



Il reçoit ses patients :



<b>Individuellement</b>	<b>73,10%</b>
Par deux en cabines séparées ou avec un plateau technique	20,30%
Par trois en cabines séparées ou avec un plateau technique	6,20%
Ne souhaite pas répondre	0,40%

6 % des praticiens disposent d'une piscine



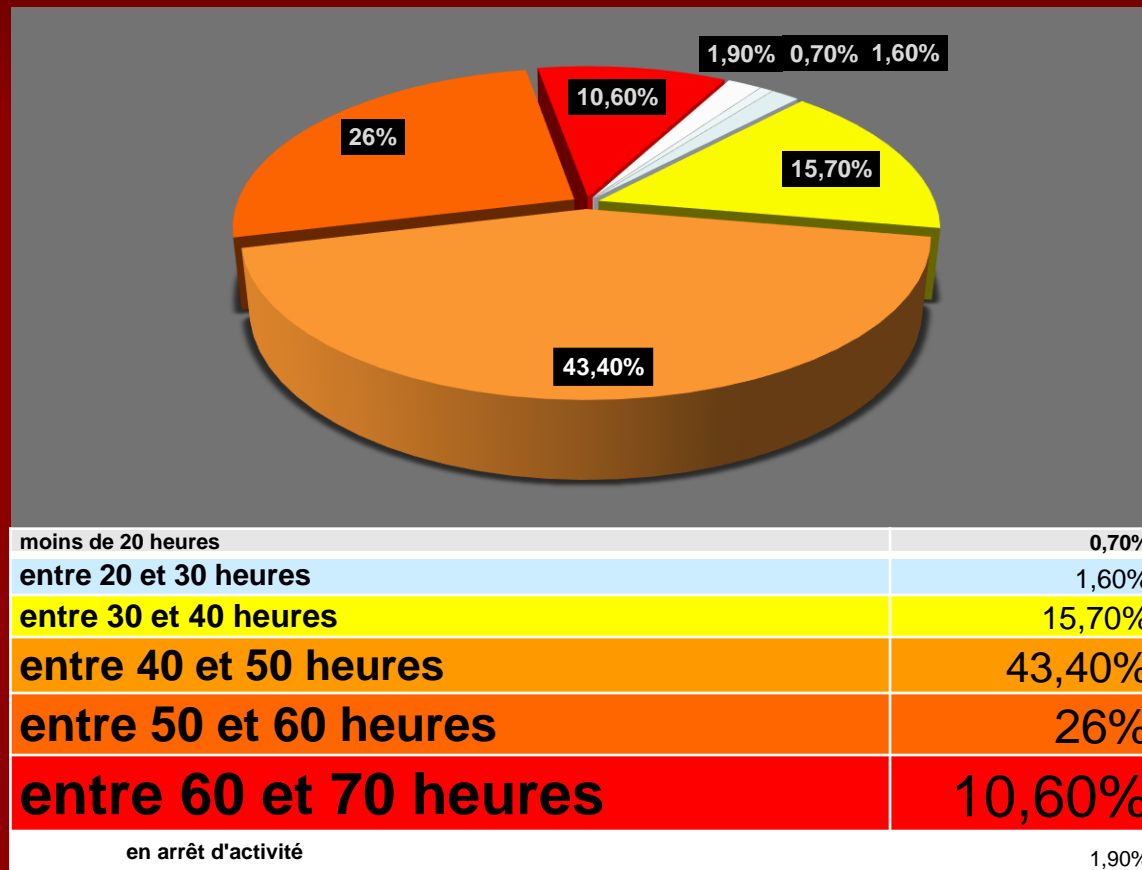
30.3 % réalisent des actes hors nomenclature



43 % ont une activité complémentaire en dehors du soin



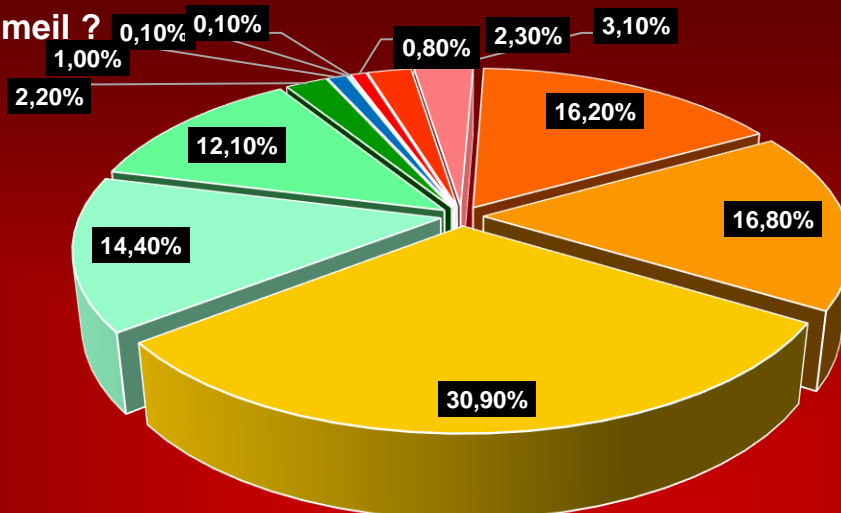
## Quel temps de travail ?



**80% des kinésithérapeutes travaillent plus de 40 heures par semaine  
dont 37% travaillent plus de 50 heures**



## Quel temps de sommeil ?



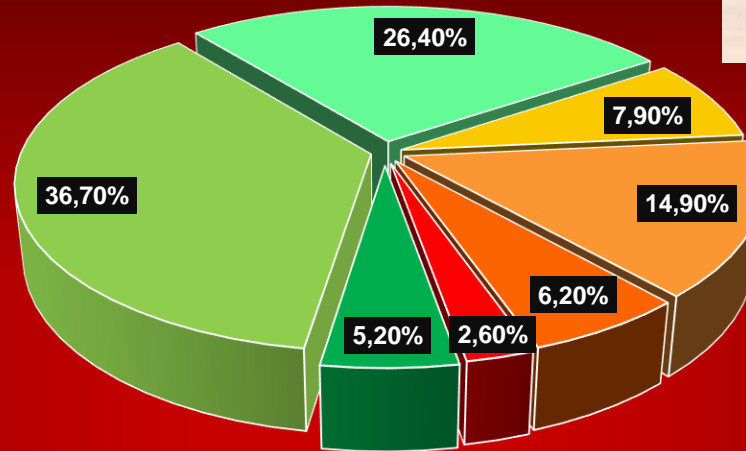
Moins de 5 heures	0,80%
5 heures	2,30%
5 heures 30	3,10%
6 heures	16,20%
6 heures 30	16,80%
7 heures	30,90%
7 heures 30	14,40%
8 heures	12,10%
8 heures 30	2,20%
9 heures	1,00%
9 heures 30	0,10%
10 heures et plus	0,10%

**84% des kinésithérapeutes dorment moins de 8 heures par nuit**

**dont 35% dorment moins de 7 heures**



## Souffrent-ils physiquement ? Douleurs articulaires, musculaires, lombalgies



Aucune douleur	5,20%
Quelques douleurs occasionnelles	36,70%
Douleurs récurrentes dues à certains mouvements répétés	26,40%
Douleurs permanentes faibles	7,90%
Douleurs permanentes modérées	14,90%
Douleurs intenses occasionnelles	6,20%
Douleurs intenses permanentes	2,60%

**95% des kinésithérapeutes déclarent ressentir des douleurs régulières ou occasionnelles !**

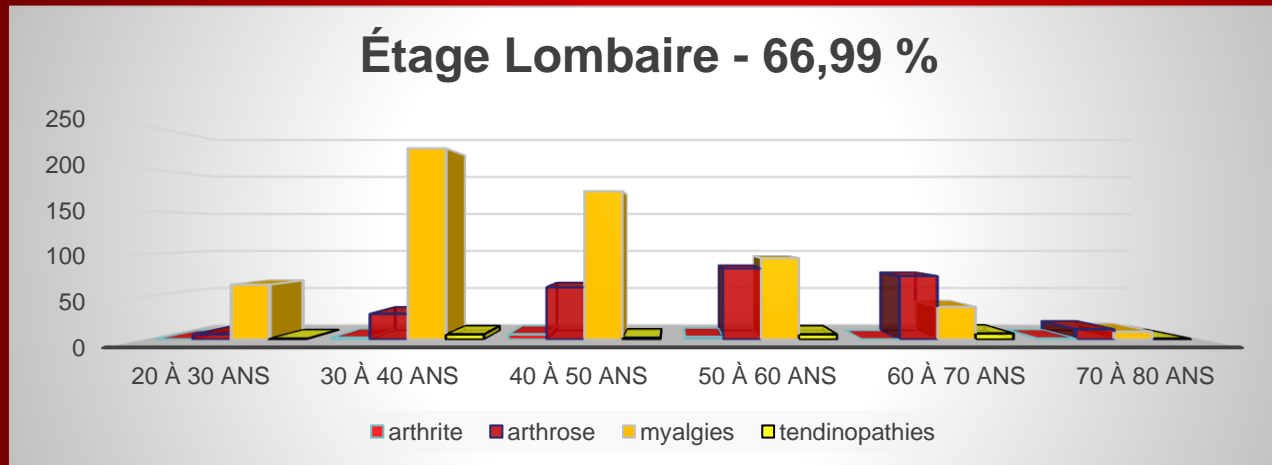
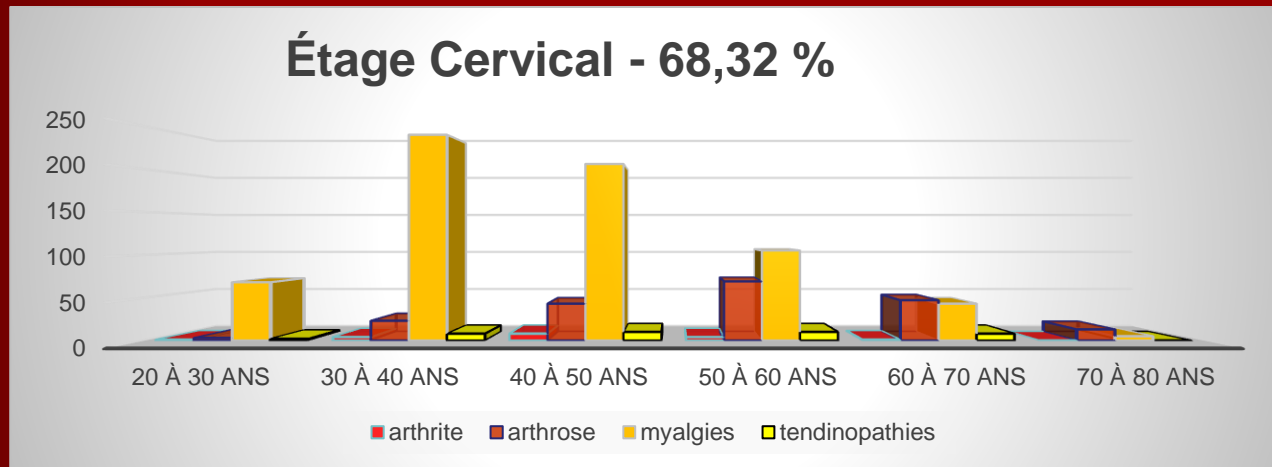
**6% déclarent ne pas connaître la douleur.**



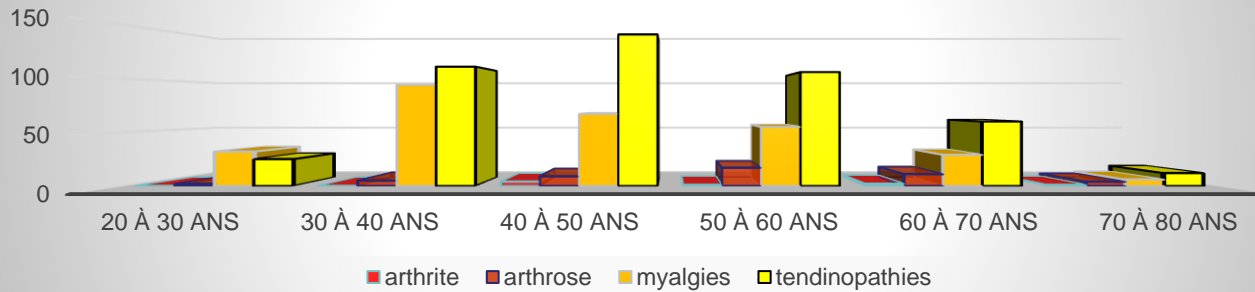


## Quelles sont les pathologies les plus fréquemment rencontrées ?

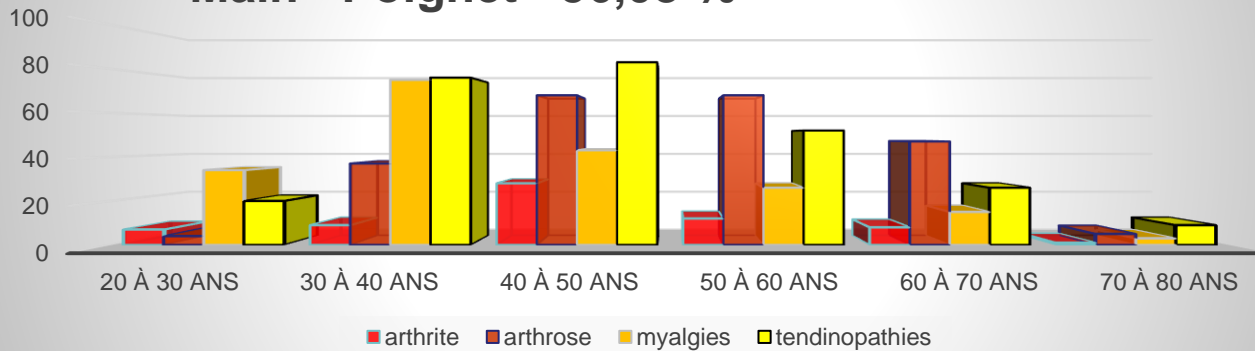
Abstraction faite des douleurs liées à un historique post-traumatique, on découvre les pathologies les plus fréquentes ainsi classées par ordre décroissant.



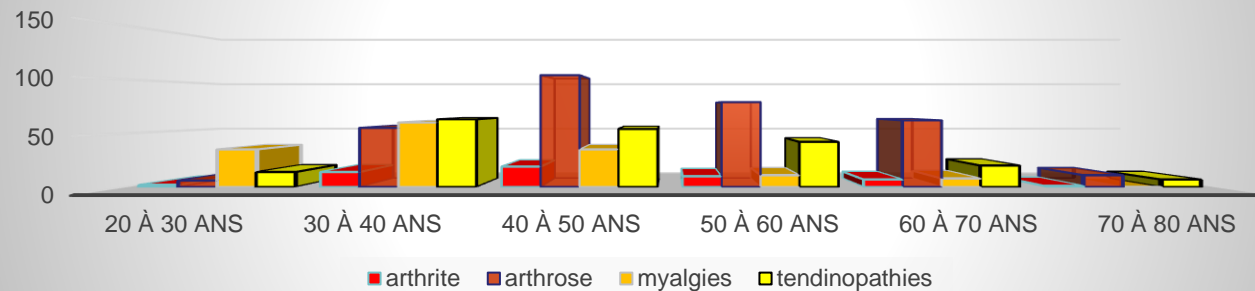
## Épaule - 58,9 %



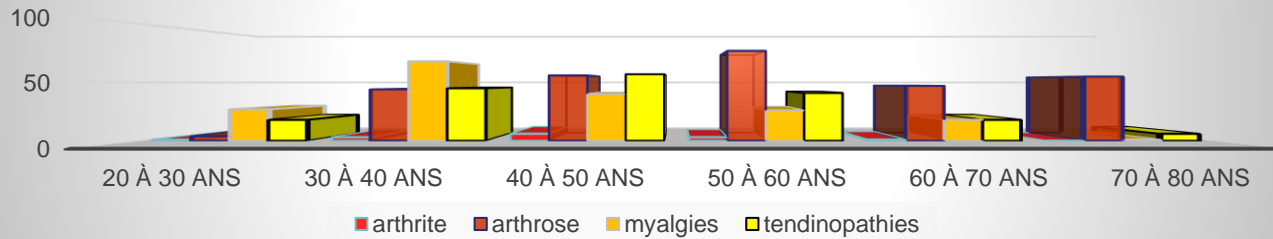
## Main - Poignet - 56,08 %



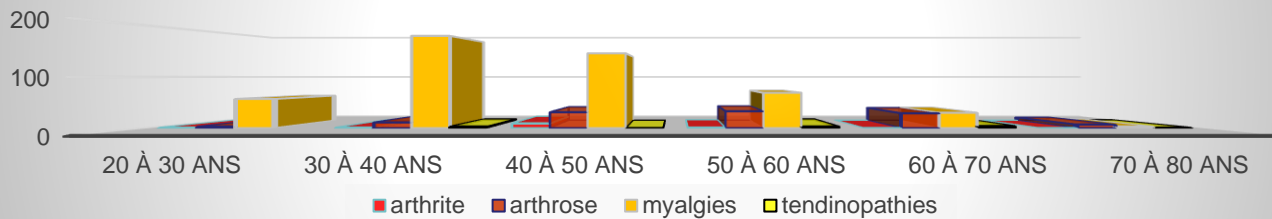
## Pouce - 53,34 %



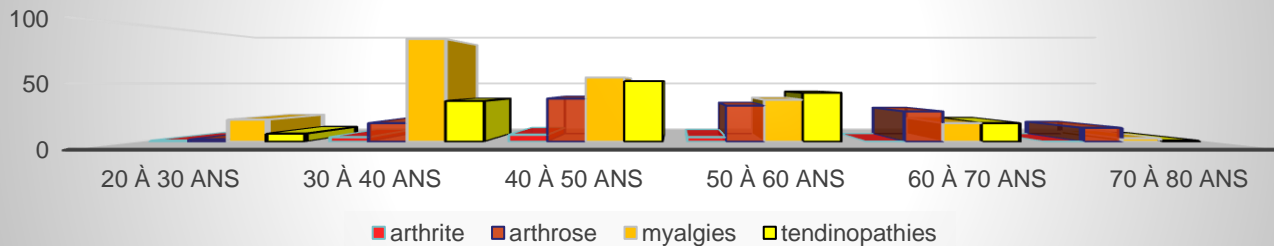
## Genou - 49,11 %



## Étage Dorsal - 46,14 %



## Hanche - Bassin - 37,76 %



**Les kinésithérapeutes souffrent du dos.**

**La profession qui :**

- a la plus grande connaissance,
- a la plus grande expérience du mal de dos,
- enseigne aux patients, dans les entreprises et dans les écoles, la prévention du mal de dos,
- soigne le dos des Français

**souffre du dos !**

**Seuls 15,56 % des kinésithérapeutes déclarent ne pas connaître le mal de dos**

**Pourquoi ces douleurs ?**

**Le manque de sommeil**

**L'excès de travail**



## Aspect particuliers

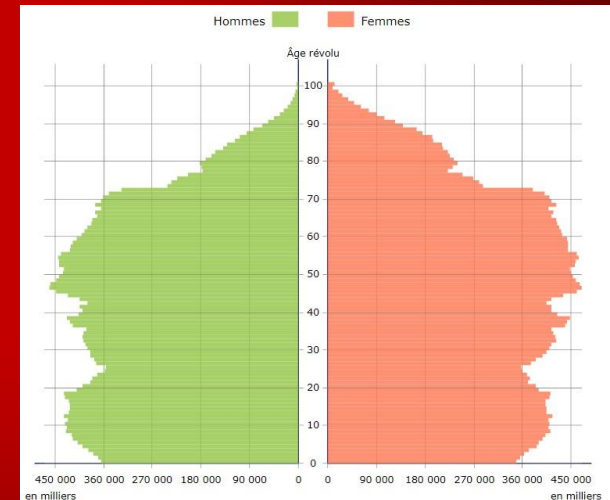
sur le plan physique  
sur le plan émotionnel  
sur le plan administratif

## Quelques pistes

Diminuer le stress au travail  
S'organiser des temps de pause  
Avoir un dos solide  
Prendre des vacances  
Consulter chaque année son médecin traitant  
Enfin comprendre que l'on est à un moment clé de la surcharge de travail.

Idéalement, il faut que la génération en âge de prendre sa retraite continue d'exercer quelques années de plus, même à temps partiel, pour prendre en charge sa génération.

**« Les Papis soignent les Papis » est peut-être un slogan actuel !**



Aujourd'hui, les exercices d'aptitude demandés pour intégrer le cursus de kinésithérapie (exemple : Ecole de Strasbourg) sont :

- grimper de corde,
- progression en appuis manuels sur barres parallèles,
- sauts de lapin,
- lancer de ballons,
- roulades suivies d'une marche sur poutre,
- passage en quadrupédie dans des cerceaux,
- corde à sauter
- course le long d'une corde.

Est-ce qu'un seul de ces tests évalue les muscles profonds du dos en endurance et en résistance ? Non.

Mon cri est celui du praticien qui pense que le handicap est peut-être une qualité pour soigner le handicap des autres. Un dos solide et des membres supérieurs valides permettent d'exercer la profession. Il suffit de s'adapter.

Avoir connu la douleur est une qualité pour comprendre la douleur de l'autre. Un kinésithérapeute paraplégique ne serait-il pas un excellent praticien pour prendre en charge un patient paraplégique ?

Les directives administratives qui orientent le choix des tests d'aptitude pour devenir kinésithérapeute n'ont pas pris en compte ces éléments.



Et nous pouvons également être kinésithérapeute !

